Initiatives ministérielles

Bref, je ne vais certes pas appuyer cette modification hypocrite. Je soupçonne bien des députés de mon parti de partager mon point de vue à cet égard. Je ne vais pas appuyer une modernisation sélective de notre fédération. Je ne vais pas appuyer une façon de voir qui veut qu'on réponde à certains besoins et qu'on n'en respecte pas d'autres pour des motifs bassement politiques.

Il importe de réformer le Sénat. Cette réforme est une solution fédéraliste aux problèmes régionaux qui assaillent notre pays. Je dirai que dans ma région, par exemple, il existe des problèmes beaucoup plus graves que certaines personnes ici présentes ne semblent le croire. Un Sénat élu, idée que j'ai tout particulièrement fait valoir, est une partie de solution qui ne demande même pas que l'on rouvre la Constitution. Elle n'exige qu'un sens fondamental de la justice. Sans ce sens de la justice, qu'on ne compte pas sur mon appui ni sur celui de ma circonscription ou des contribuables que je représente. Qu'on ne s'attende pas à ce que nous venions quémander des faveurs de ce genre alors qu'on ne prend pas au sérieux nos préoccupations en la matière.

[Français]

M. Gagliano: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. J'aimerais vous faire part que dorénavant, conformément à l'article 43(2) du Règlement, les députés du parti ministériel se partageront la période de 20 minutes prévue pour les discours à raison de 10 minutes chacun, et cinq minutes pour la période de questions et observations.

Le président suppléant (M. Kilger): Je remercie le whip du gouvernement. Nous reprenons donc le débat avec le secrétaire d'État aux Anciens combattants.

[Traduction]

L'hon. Lawrence MacAulay (secrétaire d'État (Anciens combattants)): Monsieur le Président, je suis très heureux d'appuyer l'amendement constitutionnel proposé par mon collègue de Cap-Breton—Richmond-Est.

La modification à la Constitution aura des répercussions considérables sur l'Île-du-Prince-Édouard. Elle mettra un terme aux discussions qui se poursuivent dans cette province depuis probablement plus de 100 ans, en rendant possible la construction d'un lien permanent avec le continent.

Au cours des années 1960, nous avions même entrepris les préparatifs à la construction de l'ouvrage de franchissement ou du pont-jetée comme on l'appelait à l'époque. La résolution à l'étude aujourd'hui abolira l'un des derniers obstacles à la construction du pont devant enjamber le détroit de Northumberland.

Pendant la campagne électorale et dans le dernier discours du Trône, le gouvernement a bien précisé qu'il fallait redonner du travail aux Canadiens pour régler le principal problème socioéconomique du Canada. La pénurie d'emplois constitue notre principal problème socioéconomique.

• (1110)

Nous nous sommes engagés à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour appuyer la création d'emplois, stimuler l'activité économique et redonner à tous les Canadiens confiance dans leur avenir.

Notre promesse s'applique également au Canada atlantique qui, plus que toute autre région du pays, a été durement frappé par le taux de chômage élevé et a souffert de désespoir.

Les députés savent très bien que la construction de ce nouveau pont à l'Île-du-Prince-Édouard relancera toute l'économie du Canada atlantique, en ouvrant de nouvelles perspectives d'emploi et en favorisant l'activité économique.

Fait encore plus important à noter, la construction du pont aura des répercussions à long terme dans la région et en particulier dans l'Île-du-Prince-Édouard. Le projet représente un investissement à long terme dans l'infrastructure des transports, ce qui devrait sûrement stimuler l'emploi et le développement régional.

L'absence d'un ouvrage de franchissement ou d'un lien fiable entre l'île et le reste du Canada a pendant longtemps nui aux activités commerciales et industrielles dans l'Île-du-Prince-Édouard.

À ce sujet, la première ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, Catherine Callbeck, a récemment déclaré:

Toute l'histoire de l'Île-du-Prince-Édouard tourne autour de son isolement par rapport au continent. L'annonce de la construction de l'ouvrage de franchissement modifiera radicalement les relations entre notre province et le reste du Canada. À mon avis, ce changement améliorera les choses.

Le projet de construction du pont enjambant le détroit de Northumberland aura des répercussions considérables et immédiates sur l'économie du Canada atlantique en général et celle de l'Île-du-Prince-Édouard en particulier. Au Canada atlantique, le projet créera des centaines d'emplois directs au cours de chacune des quatre années que durera la construction ainsi que de nombreux emplois indirects.

Aux termes du contrat signé par le gouvernement fédéral et l'entrepreneur, plus de 90 p. 100 des emplois iront à des habitants du Canada atlantique.

Plus de 90 p. 100 des emplois seront accordés aux habitants d'une région où le taux de chômage est élevé et qui a besoin d'emplois. Toute la région connaîtra un grand essor de l'emploi et des milliers de travailleurs trouveront un travail bien rémunéré et auront la possibilité d'exercer et d'améliorer leurs aptitudes professionnelles. Les hommes et les femmes de métier de l'Îledu-Prince-Édouard pourront améliorer leurs compétences.

Mais il n'y a pas que les emplois directs. L'entente prévoit aussi que 70 p. 100 des achats devront être effectués dans la région. À cet égard, les besoins seront énormes. Il faudra des milliers de tonnes de béton, de l'acier d'armature, des câbles, des métaux ouvrés, divers éléments manufacturés, de même que de nombreux services.